



Dans la correspondance consultée par nos confrères de Cameroun-Info.Net, Patrice Ebemby Mboma dénonce entre autres des dysfonctionnements constatés dans la procédure de l'affaire qui oppose sa famille au Sous-Préfet Frank Derlin Eyono Ebanga, présumé assassin de Lydienne Taba.

« *Excellence Monsieur le Président de la République, de vous seul dépend la suite de cette affaire et nous nous en remettons totalement à votre haute autorité* ». Ainsi, l'auteur de la lettre ouverte adressée ce 28 septembre 2020 au Chef de l'Etat, s'en remet au président du Conseil supérieur de la magistrature afin que justice soit rendue.

Assistée par « *Universal lawyers and human rights defese* », un collectif d'avocats conduit par Maître Dominique Fousse, la famille de la défunte Lydienne Taba, tuée le 25 juillet 2020 à Kribi par l'arme de son amant Frank Derlin Eyono Ebanga, a engagé des poursuites devant le Tribunal militaire du Sud à Ebolowa.

Mais depuis l'ouverture de ce dossier, les plaignants constatent « *des attitudes curieuses qui ont court dans le déroulement de l'enquête en rapport avec la mort par arme à feu de notre fille* » s'inquiète le chef de famille.

avec CIN

